

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du mercredi 17 octobre 2012 à 20 h 30

Présents : Mrs Thibault ESTADIEU. Michel BRUNET. Bernard CALVET. Didier SENEGAS. Pierre COMBES. Francis CROS. Claude GOS. Guy CABROL. Michel BENOIT. André GUIBBERT. Xavier FLIPO. Jean-Christophe MIALET. Nathalie AMAGAT. Claudine ROUDIER.

Absent : Valentin BISPO.

Procuration : Valentin BISPO à Jean-Christophe MIALET

Secrétaire de séance : Claudine ROUDIER

Finances

- P.A.C (Participation Assainissement Collectif)

La redevance assainissement n'est plus applicable sur les dossiers de permis de construire déposés à compter du 01/07/2012. Cette redevance est remplacée par la PAC (participation pour financement de l'assainissement collectif instauré par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012.

Conformément à l'article L 1331-7 du Code de la Santé Publique, je vous demande d'instaurer à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement à l'assainissement collectif une participation de 1800 € par habitation et pour les maisons existantes munies d'un assainissement individuel de ne pas instaurer de participation

Vote : pour : 10

contre : 5

abstentions : 0

- Demande de location pour la salle de gymnastique par Mesdames PIVOT et DURAND pour une période d' un an au prix de 250 € soit 125 € chacune pour donner des cours de danse classique et contemporaine durant l'absence d'Isabelle HENNEQUIN.

Vote : pour : 10

contre : 5

abstentions : 0

- Dégrèvement à Monsieur VIC du loyer du gîte de Bonneval à cause de travaux qui n'ont pas été réalisés en temps voulu. Dégrèvement de 6 mois de loyer $214,63 \times 6 = 1287,78$ €

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

- Augmentation du prix repas cantine qui passe à compter du 01/01/2013 de 3,70 € à 3,75 € et pour les repas terroir de 5,15 € à 5,20 €.

Je vous demande d'approuver l'avenant n° 8 à la convention avec la Maison de Retraite et de m'autoriser à la signer. Ces nouveaux tarifs seront modifiés en fonction du quotient familial.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

- Mise en conformité de la participation financière pour la protection sociale des agents (garantie maintien de salaire)

La commune qui verse déjà depuis plusieurs années une contribution doit se mettre en conformité avec les nouveaux textes à compter du 1^{er} janvier 2013.

Seules deux modalités de participation sont possibles :

- la labellisation (durée 1 an renouvelable)

ou

- la convention de participation (durée 6 ans)

Je vous propose la procédure de labellisation, moins contraignante. Elle propose ainsi de verser une participation mensuelle pour les agents des différentes catégories dont les plafonds sont les suivants :

- catégorie C → jusqu'à 35 €

- catégorie B → jusqu'à 50 €

- catégorie A → jusqu'à 61 €

Cette participation mensuelle sera versée à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance maintien de salaire labellisée.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

Patrimoine

- Demande d'achat par MARTIN-GUILLERM et par Madame Monique VISTE d'un terrain au Mas d'Azais section AE n° 250 et 253 pour une superficie de 194 m².

2 acquéreurs sur les mêmes parcelles, ces biens sont retirés de la vente.

Vote : pour : 10

contre : 0

abstentions : 5

- Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Mme DUCARNE section AH n° 151 située au Gua des Brasses, ce terrain jouxte les terrains achetés à Madame JANIAK, d'une superficie de 645 m² au prix de 2 € soit 1290 €.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

Social

- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse 2013-2014 avec la CAF

Autorisation de signer ce nouveau contrat.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

Tourisme

- Demande de classement de la commune de LA SALVETAT en commune touristique suite au classement de l'Office de Tourisme

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

Urbanisme

- Création d'un périmètre SCOT avec les communautés de communes des Monts de Lacaune-Sidobre-Val d'Agoût et des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune

Je vous informe qu'un projet de SCOT est en cours de réflexion depuis plusieurs mois à l'échelle des communautés de communes de la Montagne du Haut-Languedoc, des Monts de Lacaune, Sidobre-Val d'Agoût et des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune.

Ce territoire a décidé de se doter d'un projet de territoire cohérent, partagé et solidaire pour les 10 à 20 ans à venir, véritable stratégie globale d'aménagement et de développement durable pour l'ensemble du territoire.

Considérant que, depuis fin 2011 la réflexion engagée dans le cadre de l'appel à projets du réseau rural régional « Appui à l'émergence de SCOT ruraux » et les différents diagnostics élaborés ont contribué à une préfiguration de SCOT,

Je vous demande de vous prononcer sur la création d'un périmètre de SCOT à l'échelle des territoires des communautés de communes de la Montagne du Haut-Languedoc, des Monts de Lacaune, Sidobre-Val d'Agoût et des Vals et Plateaux des Monts de Lacaune.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

Divers

- Vente Maison Calas

Une proposition d'achat nous a été faite au prix de 25.000 €, prix de retrait fixé par délibération du 25/01/2012.

Vote : pour : 10

contre : 5

abstentions : 0

- autorisation pour signer la convention entre le Département/Sté des Eaux Minérales d'Evian/Commune pour la réalisation de travaux routiers sur la route départementale n° 14^{E3}.

Participation à hauteur de 280.000 € (paiement en 2 fois), validé par délibération du 19/10/2012.

Vote : pour : 15

contre : 0

abstentions : 0

- demande de subvention four Mas d'Azais Montant HT 8092€ et
approbation du plan de financement

- département 30 %	2427,60 €
- part communale	5664,40 €

Vote : pour :

contre :

abstentions :

Reporté au prochain conseil.